Saint-Damase

Fière de son histoire

AVIS PUBLIC

AVIS est donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 1er février 2022, le conseil municipal adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 133 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site web de la municipalité à l'adresse : www.st-damase.qc.ca. Vous pouvez obtenir également des renseignements durant les heures régulières d'ouverture du bureau ou par courriel à dg@st-damase.qc.ca

DONNÉ à Saint-Damase, ce 2ième jour du mois de février 2022.

Johanne Beauregard
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Damase

Téléphone : 450 797-3341
Courriel : info@st-damase.qc.ca
Télécopieur : 450 797-3543
www.st-damase.qc.ca
115, rue Saint-Étienne
Saint-Damase, Québec J0H 1J0